

BANLIAT Adam - n°384945
GAT Valmont - n°398299
ILHARREBORDE Maxime - n°398469



Relations internationales

La présence Chinoise sur le continent africain



Table des matières

Introduction (Maxime)	2
I. Renouvellement stratégique suite aux échecs Européens	3
A. Une histoire coloniale problématique (Adam)	3
B. Des politiques d'aide au développement inefficaces (Maxime)	4
II. Les stratégies de la Chine pour s'imposer sur le continent Africain	5
A. Une politique étrangère non interventionniste (Adam)	5
B. Des investissements massifs dans les infrastructures africaines (Valmont)	6
III. Les ambitions croissantes de la Chine	7
A. Des échanges commerciaux de plus en plus importants avec l'Afrique, stimulés par des accords de libre-échange (Adam)	7
B. Négociation de partenariats et initiatives inédits avec les gouvernements africains (Valmont)	9
Conclusion (Maxime)	10
Bibliographie	11
Annexes	13

Introduction

Des premières caravanes commerciales parcourant le long des Routes de la Soie sous la dynastie des Hans, aux expéditions d'érudits arabes du XIV^e siècle, en passant par les vagues de décolonisations après la Seconde Guerre mondiale, la Chine et l'Afrique entretiennent depuis des siècles des relations plus ou moins formelles. La Chine, aussi appelée « L'empire du Milieu » est un pays situé en Asie de l'Est dont la superficie est de 9,5 millions de km² pour une population totale de 1,4 milliard d'habitants et siège à la seconde place des pays ayant le plus gros « Produit Intérieur Brut » (PIB). A contrario, l'Afrique est un continent dont sa population totale est seulement d'environ 1,2 milliards d'habitants pour une superficie de 30 millions de km² et pourtant, les PIB combinés des trois pays les plus riches du continent à savoir l'Egypte, l'Afrique du Sud ainsi que le Nigéria ne représentent même pas 1% du PIB mondial. Bien qu'en théorie tout semble les opposer et qu'aucun intérêt ne pourrait être tiré de partenariats entre ces deux entités, ces dernières décennies ont vu l'essor de plusieurs coopérations sur bien des secteurs différents, que ce soit politique, économique ou bien encore militaire. Un tel essor des relations sino-africaines au cours des dix dernières années n'aurait pu être réalisé sans la montée des courants anti-occidentalistes dans les pays africains, représenté par le départ par exemple, des troupes françaises de plusieurs pays d'Afrique tel que le Mali, le Burkina Faso ou encore la République Centrafricaine. C'est pourquoi il est pertinent de se demander comment la Chine cherche-t-elle à supplanter la présence occidentale en Afrique ? Afin d'y répondre, nous étudierons dans un premier développement les stratégies utilisées par la Chine afin de s'imposer sur le continent africain, sa politique étrangère ainsi que ses méthodes utilisées afin de s'implanter en Afrique. Dans une seconde partie, nous verrons comment la Chine tire partie des échecs subis par les européens afin de séduire et pour finir, dans une troisième et dernière rubrique, nous nous intéresserons aux ambitions croissantes de la Chine en Afrique, de ses investissements dans des secteurs stratégiques, à la conclusion de partenariats inédits en passant par l'essor des échanges commerciaux sino-africains.

I. Renouvellement stratégique suite aux échecs Européens

A. Une histoire coloniale problématique

La conférence de Berlin de 1884 a été le commencement du morcellement de l'Afrique, guidées par des raisons économiques, stratégiques et géostratégiques. Les puissances coloniales européennes ont pillé le continent et ses peuples tout en décidant de façon arbitraire de la répartition des territoires africains sans tenir compte, ni des droits des populations locales, ni des divergences entre communautés, provoquant ainsi des conflits-notamment liés à la lutte pour le contrôle des ressources naturelles, mais aussi à un sentiment de supériorité raciale ou ethnique dans certaines régions du continent. Des pays comme le Soudan, l'Ouganda, le Nigeria ou encore le Rwanda (avec le génocide des Tutsis) sont instables politiquement. Ces pays ont perpétué les institutions coloniales qui leur ont été légués après la décolonisation, les opprimés devenant les oppresseurs, en implémentant une discrimination ethnique, condamnant ces pays à souffrir de guerres civiles. Selon le courant de pensée réaliste des théories des relations internationales, la principale préoccupation de l'Etat étant la sécurité nationale, même si la force doit être employée pour protéger ses intérêts, la colonisation de l'Afrique peut être vue comme une tentative des puissances européennes de garantir leur sécurité et leur supériorité en exploitant les ressources naturelles et matières premières du continent, tout en étendant leur territoire et en asservissant les populations, s'en servant comme main-d'œuvre bon marché. Les cultures et traditions africaines ont été mises à mal, voire détruites, et les Africains contraints d'adopter culture, langue et religion des Européens. Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, les pays africains revendentiquent leur indépendance, le processus de décolonisation commence alors.

Après une décennie de violence, l'Afrique se retrouve seule, vidée de ses peuples et de ses ressources. Les pays africains ont alors besoin d'une aide économique et politique pour surmonter tous les défis auxquels ils sont confrontés, que ce soit économique, politique, écologique ou humain. La réalité est qu'ils dépendent des aides économiques et investissements tierces, et sans une intervention externe, les pays qui ne sont pas exportateurs de pétrole comme le Nigéria, la Libye, l'Angola, l'Algérie, l'Egypte, le Congo, le Gabon, le Ghana, la Guinée Equatoriale ou encore le Tchad manquent de moyens financiers pour leur bon fonctionnement. C'est pour cette raison que les pays africains dépendent principalement de l'Europe jusqu'à récemment et peu de la Chine, une tendance qui s'est aujourd'hui inversée car cette augmentation croissante est à niveau égal avec l'Europe.

B. Des politiques d'aide au développement inefficaces

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'heure est à la reconstruction, les Etats-Unis entreprennent alors de reconstruire à la fois l'Europe ravagée par les combats, mais aussi dans la foulée, d'aider au développement les régions du monde étant défavorisées tel que l'Afrique via leur théorie de l'impulsion massive ou "*Big Push model*" en anglais. Cette théorie repose sur le financement de l'industrialisation des pays au travers d'aides au développement, mais aussi en les aidant financièrement à développer leurs institutions en vue de continuer à les percevoir. Cependant, soixante-dix ans plus tard, et alors que bon nombre d'initiatives d'aide au développement ont vu le jour, allant de l'Aide Publique au Développement mise en place par l'OCDE, aux Objectifs du Millénaire de l'ONU, en passant par le Fond Européen de Développement, pierre à l'édifice de l'Union Européenne, le constat est édifiant.

L'une des principales raisons de l'échec des politiques d'aides au développement en Afrique est la corruption ambiante dans les pays bénéficiaires. En effet, selon Acemoglu et Robinson dans leur ouvrage "Why nations fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty" publié en 2012, l'échec des aides aux développements sont principalement dues à la corruption ambiante au sein des gouvernements africains considérés comme étant parmi les plus corrompus dans le monde par l'ONG Transparency International. En effet, cette corruption qui gangrène les pays receveurs de ces aides est une entrave à leur développement, ce n'est pas le montant des aides, qui sont en constante augmentation depuis plus de soixantes ans qui pose problème, alors que pourtant les conditions de vie se dégradent dans lesdits pays receveurs. A noter qu'entre 2014 et 2021, un montant total de plus de 30 milliards d'euros ont été perçus par les pays africains dans le cadre du Fond Européen de Développement.

Autre facteur de l'inefficacité des aides aux développements, est la dépendance qu'elles créent chez les pays receveurs, poussant les gouvernements africains à préférer l'oisiveté à l'initiative. À force de percevoir des aides, les gouvernements locaux ne se reposent que sur ces dernières, ainsi ces derniers entrent dans un cercle vicieux dans lequel ils considèrent les aides au développement comme des substitutions aux investissements qu'ils devraient eux-même faire dans les secteurs publics, ce qui pourrait notamment être une solution pour endiguer les problèmes de famine. Cependant, les gouvernements ne sont pas les seuls à connaître ce problème étant donné que même les entreprises privées locales, qui elles aussi bénéficient de ces subventions, n'investissent pas à leur tour dans d'autres secteurs, ainsi, le pays peine à connaître une croissance de son économie. Cette passivité créées par les aides est pourtant contraire à ce pourquoi elles ont été créées, elles qui devaient être vecteur d'impulsion de l'économie se retrouvent être l'une des causes de l'appauvrissement de l'Afrique, c'est pourquoi un courant de pensé à émergé dans les institutions qui donnent ces aides tel que l'OCDE ou encore l'ONU, visant à imposer aux pays receveurs une date butoire à partir de laquelle les aides seraient couper, puisque depuis plus de

soixante ans les conditions de vie dans certains pays se sont grandement dégradées, par exemple la Zambie, qui, après la décolonisation, fut l'un des pays les plus riches d'Afrique grâce à la richesse de ses sols, et qui aujourd'hui se trouve être l'un des pays les plus pauvres du continent se reposant en quasi-exclusivement sur les aides au développement.

Enfin, un dernier facteur de l'échec de cette politique est la nature des aides perçues. Ces dernières ne sont pas du capital dont peut disposer comme il le souhaite le gouvernement qui les reçoit, ces subventions sont sous formes de crédits accordées par les institutions internationales concernant des domaines très précis d'application afin de ne pas pouvoir être détournées dans des domaines tel que l'armement, ce qui serait contraire à la raison de leur existence. La plupart des aides perçues par les pays sont des aides se concentrant principalement sur le secteur primaire de l'économie, à savoir le travail de la terre, que ce soit l'agriculture ou l'extraction minière, ce qui a pour conséquence que ces aides ne permettent pas aux pays africains de diversifier leur économie dans des domaines bien plus profitables de nos jours, tel que la prestation de services ou encore de s'intégrer dans le monde numérique, les condamnant ironiquement à ne pas pouvoir développer leur économie, ce pour quoi ces aides ont été créées.

II. Les stratégies de la Chine pour s'imposer sur le continent Africain

A. Une politique étrangère non interventionniste

En 1954, la Chine, l'Inde et la Birmanie ont adopté les "Cinq Principes de la Coexistence pacifique", la "coexistence pacifique" est un terme employé pendant la Guerre Froide par l'URSS pour désigner sa collaboration avec les Etats-Unis. Ces cinq principes chinois impliquent un respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de chaque État, la non-agression mutuelle, la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures, l'égalité et bénéfices mutuels ainsi que la coexistence pacifique. Ils sont ainsi devenus la figure de proue de la diplomatie chinoise, mais également ses principes primordiaux en matière de relations et politiques internationales. Ces règles sont également inscrites dans le préambule de la Constitution de la République Populaire de Chine, et ont été intégré comme base du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), initiative fondée sous le gouvernement de Jiang Zemin, ex-président du PCC en 2000. Les "Cinq Principes de la Coexistence pacifique" se veulent être des prérequis pour quiconque voudrait sceller une relation bilatérale avec la Chine.

La Chine prône un non interventionnisme en tant que fondation, et veut se tenir à un « tiers-mondisme », en évitant une hégémonie américaine (qu'elle n'a de cesse de critiquer), une solution mise en place par Mao Zedong, voulant regrouper les “non-alignés” au lendemain de la Guerre Froide et de la logique bipolaire qui en a découlé. C'est dans cette même idéologie qu'elle a préféré s'abstenir d'une quelconque présence militaire au Mali après l'attaque terroriste ayant tué 27 personnes dont 3 ressortissants chinois employés de l'entreprise ferroviaire China's China Railway Construction Corporation (CRCC) en 2015 à Bamako au Mali. Pourtant, le PCC a vu cela comme une attaque contre ses intérêts en Afrique.

Cependant, elle ne se prononce pas contre l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, condamnation presque unanime par les Nations-Unies. Le président chinois Xi Jinping, grand allié de Moscou, revendique même une « amitié sans limite » le 30 mars 2022. Voulant peser sur la scène internationale comme une grande puissance, au même niveau que les Etats-Unis, elle a voulu incarner le rôle de médiateur. Un an plus tard, elle prône la paix avec ses « 12 points pour la paix », plan accueilli tièdement par Moscou mais salué par l'Ukraine. La position de la Chine est confuse. Dans sa volonté de ne pas vouloir prendre parti, les points peuvent aussi bien être appliqués à l'Ukraine qu'à la Russie.

L'Empire du Milieu revendique une volonté de paix, et de « coexistence pacifique » à savoir : « encourager les gouvernements à poursuivre des politiques de paix, de neutralité et de non-alignement » mais se contredit en ne reconnaissant pas l'invasion de l'Ukraine comme un acte de guerre. Cependant, elle ne reconnaît pas la légitimité des nouvelles Républiques Populaires de Donetsk et de Louhansk proclamées par Vladimir Poutine le 21 février 2022 car cela nuirait à ses ambitions expansionnistes et à sa volonté de prendre un jour Taïwan. La Chine joue au funambule avec, d'un côté l'Ouest et ses pressions et ses sanctions à l'encontre de la Russie, et de l'autre, son allié, paralysée par les sanctions occidentales.

B. Des investissements massifs dans les infrastructures africaines

Depuis le début des années 2000, la Chine a multiplié ses investissements dans les infrastructures africaines. Parmi les 2000 entreprises chinoises recensées sur le continent en 2013, la majeure partie sont dans le domaine du BTP, comprenant infrastructures civiles, réseau routier, barrages, parcs industriels mais également dans le domaine du pétrole. Ainsi, les relations diplomatiques entre ces deux entités sont largement marquées par l'importation de ressources naturelles. En effet, depuis 1993 la production pétrolière Chinoise ne suffit plus à alimenter son propre développement exponentiel et une politique de sécurisation des approvisionnements en ressources naturelles a donc été mise en place par le président Hu Jintao, si bien qu'aujourd'hui près de 28,7% du pétrole consommé en Chine est Africain. Le continent Africain est donc un allié de choix pour la Chine, et cela est confirmé dans les plans de développement économique du Parti Communiste Chinois qui considère l'Afrique comme un "tremplin pour se hisser à l'échelle internationale".

Le continent Africain constitue également un important point de passage des routes commerciales maritimes de la Chine, le canal de Suez étant une porte sur la mer Méditerranée. De nombreux ports en Ethiopie, en Somalie, au Kenya et au Djibouti trouvent leur origine dans des investissements Chinois, facilitant grandement l'accès à toute la côte est de l'Afrique.

Cette stratégie de la Chine permet un rapprochement diplomatique avec ces pays d'Afrique. La condition nécessaire pour établir des liens commerciaux avec cette dernière étant de reconnaître le principe de la Chine unique et de la non-ingérence des territoires. Les dirigeants chinois reconnaissent l'importance stratégique de ces nombreux pays qui sont des alliés potentiels sur la scène internationale et cherchent à remettre en question une domination occidentale en favorisant une coopération Sud-Sud.

Si ces investissements semblent être considérés par beaucoup comme un jeu à somme positive, un forum économique tenu à Dakar en 2021 montre que ces derniers n'ont que peu d'effets sur le développement des pays et s'accompagnent souvent de taux d'intérêt exorbitants. Des projets probablement trop ambitieux ont vu le jour comme une ligne de chemin de fer Addis Abeba - Djibouti ou un projet immobilier futuriste en Angola, aujourd'hui ville fantôme.

III. Les ambitions croissantes de la Chine

A. Des échanges commerciaux de plus en plus importants avec l'Afrique, stimulés par des accords de libre-échange

Depuis 2009 et multipliés par 12 entre 2000 et 2011, les échanges de la République populaire de Chine sont en croissance exponentielle avec le continent africain. Bien que Pékin présente son partenariat avec l'Afrique comme une relation « gagnant-gagnant », une asymétrie relationnelle caractérise ces échanges économiques. En effet, la Chine importe massivement des matières premières africaines pour les transformer en produits manufacturés à bas coût, qu'elle revend ensuite en Afrique. Les producteurs chinois ont su répondre à la demande d'une population peu aisée en proposant des produits abordables. Du fait de leur stratégie de mondialisation, appelée « Go Out Policy », le PCC a incité les entreprises chinoises à investir massivement dans les pays étrangers dans le but d'avoir la main mise sur l'accès aux matières premières, de garantir leur accès aux technologies et savoir-faire étrangers, et de conquérir de nouveaux marchés en développant leurs marques et entreprises avec par exemple Huawei. En Afrique, les entreprises chinoises ont également cherché à gagner en expérience et aussi en reconnaissance internationale. En 2010, le stock des investissements directs étrangers (IDE) de la Chine représentait 15% de son PIB, soit 315 milliards de dollars. Les IDE ont principalement été injectés dans des pays tels que le Cameroun, le Niger, le Gabon, l'Angola et le Ghana entre 2005 et 2011. La Chine a également créé des zones économiques spéciales (ZES) pour attirer les entreprises chinoises privées. Cependant, peu d'entre

elles ont vu le jour, car les investisseurs n'ont pas été au rendez-vous. Toutefois, Pékin a lancé plusieurs initiatives, telles que le Forum de coopération Chine-Afrique (FCSA) ou l'initiative FOCAC lancée en 2000, afin de renforcer les relations économiques et politiques avec les pays africains. Ces initiatives visent à financer des projets d'infrastructure en fournissant des prêts à faible taux d'intérêt mais également à créer des sommets africains avec la Chine en plus, cette dernière se garantissant une large sphère d'influence. Comme l'a décrit Marshall Mc Luhan avec son « global village », la mondialisation a conduit à une interdépendance mutuelle entre les pays. L'interdépendance mondiale est en grande partie le résultat du commerce international, c'est-à-dire de l'importation et de l'exportation de produits et de services. C'est ainsi que dans un « global village », les pays ne peuvent pas se passer des importations et des exportations des autres pays.

L'accord de libre-échange conclu entre la Chine et l'île Maurice effectif depuis le 1^{er} janvier 2021 permet à cette dernière de bénéficier d'un accès préférentiel au marché chinois pour certains de ses produits, notamment le sucre, avec 50 000 vendues en huit ans. La suppression des frais de douanes concerne 93% des produits échangés entre les deux pays. La super-puissance et l'île se sont également engagées à lever les restrictions concernant une centaine de services, notamment en matière de coopération financière, commerciale, touristique, agricole, médicale, ainsi que les énergies renouvelables. Cet accord renforce davantage les liens économiques entre la Chine et le continent africain, constituant ainsi une porte d'entrée pour la Chine sur les marchés africains. L'île Maurice permet ainsi à la Chine d'étendre son influence sur de nouveaux pays africains, notamment en matière de production et de matières premières. Cette étape représente une nouvelle phase dans la politique étrangère de la Chine en Afrique, qui avait jusqu'à présent privilégié une stratégie d'aide et d'investissements ciblés pour développer sa présence sur le continent. Au cours des vingt dernières années, les exportations chinoises vers l'Afrique ont été multipliées par vingt, passant de 5 milliards de dollars dans les années 2000 à plus de 110 milliards de dollars en 2023. Cette relation économique est considérée comme « gagnant-gagnant », pour reprendre les termes du président chinois Xi Jinping et du Premier ministre chinois Li Keqiang, car les exportations africaines vers la Chine sont également en constante augmentation.

Cependant, les prêts chinois contractés par certains pays africains ont parfois conduit à des situations d'endettement important, comme cela a été le cas pour le Sri Lanka qui a dû céder un port de navigation géant à la Chine, avec bail de 99 ans, faute de pouvoir rembourser sa dette. Cela constitue le « debt trap » décrié par beaucoup. Certains pays se voient devenir dépendants de la Chine, leur principal partenaire commercial, qui peut faire fluctuer comme bon lui semble les prix pour mettre à genoux ces pays. Sous couvert de bienveillance, la Chine piège les pays africains et les garde dans son giron pour obtenir une plus large sphère d'influence mondiale, dans tous les domaines.

B. Négociation de partenariats et initiatives inédits avec les gouvernements africains

Les Forums de coopération sino-africaine (FOCAC) prenant place tous les 3 ans sont des pierres angulaires pour les relations économiques entre les deux puissances. Bien que l'impression générale reste sur une asymétrie en faveur de la Chine, les initiatives ont été multipliées par cette dernière afin de resserrer ses liens avec les gouvernements africains. Parmi elles nous pouvons compter un plan d'action pour le numérique. Résultat de la conférence de Johannesburg de 2015, ce plan d'action initié par la Chine vise à promouvoir les technologies de l'information et de la communication et notamment l'accès à la TV satellite au sein de 25 pays africains. D'autres domaines sont également concernés puisque la Chine agit auprès des gouvernements africains dans le domaine de l'agriculture, de l'éducation, de la recherche etc. Un moyen d'étendre son soft power, les initiatives chinoises en termes d'éducation se sont démultipliées ces dernières années, faisant ainsi passer les autres grandes puissances sur le second plan. Le gouvernement chinois a annoncé au dernier sommet de la FOCAC financer près de 60 000 parcours professionnalisants pour les membres de l'Union Africaine. Les piliers de cette stratégie comprennent des programmes de mentorat Chine-Afrique, des échanges entre partis politiques pour former des cadres et des ateliers d'enseignement. L'idée est à terme de former des ouvriers qualifiés et d'offrir une expérience aux étudiants qui pourra à l'avenir se traduire par une volonté de travailler avec la Chine et de considérer favorablement les politiques intérieures ou extérieures de cette dernière.

La dernière conférence en date, ayant eu lieu à Dakar en 2021, a également été un terrain propice aux partenariats autour de la nouvelle route de la soie (Belt and Road Initiative). Avec des investissements massifs dans les infrastructures de l'Ethiopie, du Kenya et de l'Egypte, la Chine s'assure un couloir maritime jusqu'à la Mer Méditerranée. Il est intéressant de noter cependant que certains pays d'Afrique comme l'Eswatini sont complètement fermés à des relations bilatérales avec le parti communiste chinois car ces derniers entretiennent des relations avec Taiwan, et ce malgré les appels à répétition du gouvernement chinois.

Conclusion

Afin de parachever ce dossier, nous pouvons en conclure que de plus en plus, la Chine s'immisce dans tous les aspects économiques mais aussi politiques de l'Afrique. Cette implantation tire ses origines comme nous l'avons vu de la période de la décolonisation qui eut lieu dans les années 60, à l'heure où la Guerre Froide polarise le monde en deux blocs, celui de l'Ouest et celui de l'Est. Tirant parti du non-alignement des pays Africains, cette dernière a bâti des relations avec ces derniers à l'exact opposé des deux géants, à savoir des relations axées sur le non-interventionnisme dans les affaires internes des pays. Dès lors, nous avons vu que la Chine a ratifié bon nombre de traités avec les pays africains, notamment concernant le libre échange des marchandises entre les deux entités, la Chine extrayant les ressources naturelles présentes dans les sols Africains afin de les revendre à ces derniers une fois leur transformation effectuée. De plus, l'Empire du Milieu vogue sur sa nouvelle politique étrangère afin de se démarquer des institutions internationales et porter une assistance bien plus significative que ces dernières en impactant directement l'économie des pays via des investissements dans des domaines stratégiques. Ainsi, ce comportement est perçu par les autorités locales comme bienfaiteur contrairement aux Occidentaux dont leur présence est de plus en plus décriée sur le continent africain. Cependant, il est pertinent de garder à l'esprit que la politique chinoise à l'égard de l'Afrique n'est pas uniquement bienveillante car, comme comme le Sri Lanka a pu en être victime, l'extrême générosité de la Chine ayant pour but d'attirer le plus de gouvernements possible pourrait se révéler être une lame à double tranchant avec notamment les crédits qu'elle offre à tour de bras aux taux d'intérêts toujours plus élevés, refermant petit à petit son piège. Cette rapide expansion de l'influence Chinoise sur le continent africain, couplée aux faveurs diplomatiques que Pékin peut tirer du non remboursement des crédits est en mesure de nous faire nous demander si la Chine, de par son poids économique sur le devant de la scène internationale, ne marque pas le début d'une nouvelle ère de la colonisation en Afrique.

Bibliographie

ALDEN Chris, LARGE Dan, SOARES DE OLIVEIRA Ricardo, « Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale », *Afrique contemporaine*, 2008/4 (n° 228), p. 119-133. DOI : 10.3917/afco.228.0119. URL :

<https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2008-4-page-119.htm>

CHAPONNIÈRE Jean-Raphaël, « Chine-Afrique : enjeux de l'ajustement chinois pour les pays miniers », *Afrique contemporaine*, 2013/4 (n° 248), p. 89-105. DOI : 10.3917/afco.248.0089. URL : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2013-4-page-89.htm>

BERMOND Pierre, DAUBET Antoine, GAUTHIER Sylvain, « La présence chinoise en Afrique est-elle appelée à durer ? », *Géoéconomie*, 2015/3 (N° 75), p. 139-158. DOI : 10.3917/geoec.075.0139. URL : <https://www.cairn.info/revue-geoéconomie-2015-3-page-139.htm>

CABESTAN Jean-Pierre, « Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir », *Hérodote*, 2013/3 (n° 150), p. 150-171. DOI : 10.3917/her.150.0150. URL : <https://www.cairn.info/revue-herodote-2013-3-page-150.htm>

ALDEN Chris, KHALFA Jean, JUNG PARK Yoon, « La Chine en Afrique », *Les Temps Modernes*, 2010/1 (n° 657), p. 23-27. DOI : 10.3917/ltm.657.0023. URL :

<https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2010-1-page-23.htm>

HUGON Philippe, « La Chine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités pour le développement ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008/4 (n° 72), p. 219-230. DOI : 10.3917/ris.072.0219. URL : <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-stratégique-2008-4-page-219.htm>

(Acemoğlu & Robinson, 2012; Puloc'h, 2020; Raballand, 2015; *Relations UE-Afrique*, 2023; « Théorie de l'impulsion massive », 2022; Ténier, 2019)

Acemoğlu, D., & Robinson, J. A. (2012). *Why Nations Fail : The Origins of Power, Prosperity and Poverty*. Crown Business.

Puloc'h, M. (2020). Zambie : Entre ressources abondantes et vulnérabilité aux chocs. In *Zambie : Entre ressources abondantes et vulnérabilité aux chocs* (p. 1-37). Agence française de développement.

<https://doi.org/10.3917/afd.puloc.2020.01.0001>

Raballand, G. (2015). Peut-on rendre l'aide publique au développement plus efficace ? *Revue française*

d'administration publique, 155(3), 779-791. <https://doi.org/10.3917/rfap.155.0779>

Relations UE-Afrique. (2023, janvier 19). <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/eu-africa/>

Ténier, J. (2019). Le Fonds Européen de Développement (FED) : L'instrument financier de soixante années de politique de coopération à destination des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). *Gestion & Finances Publiques*, 5, 108-118. <https://doi.org/10.3166/gfp.2019.5.015>

Théorie de l'impulsion massive. (2022). In *Wikipédia*.

https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Th%C3%A9orie_de_l%27impulsion_masseuse&oldid=1

94389613

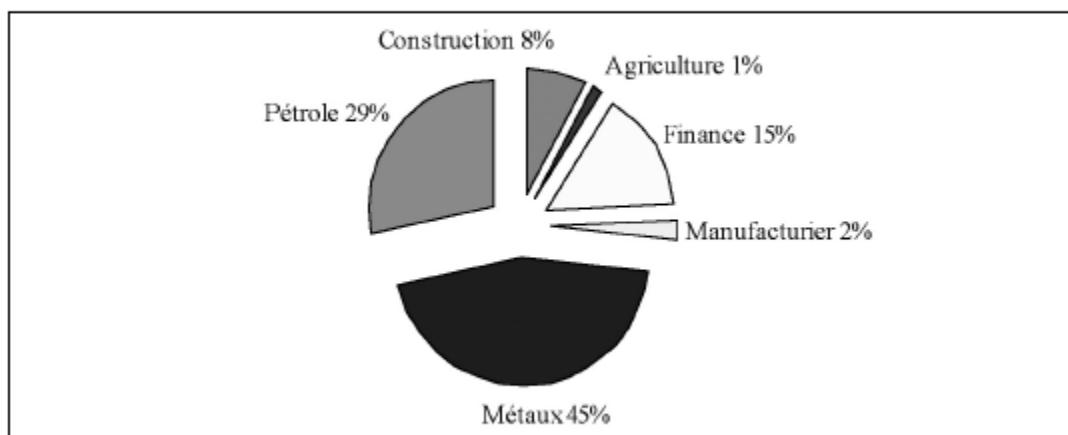
Annexes

**Tableau 4. IDE et investissements des entreprises chinoises en 2010
(millions de dollars EU)**

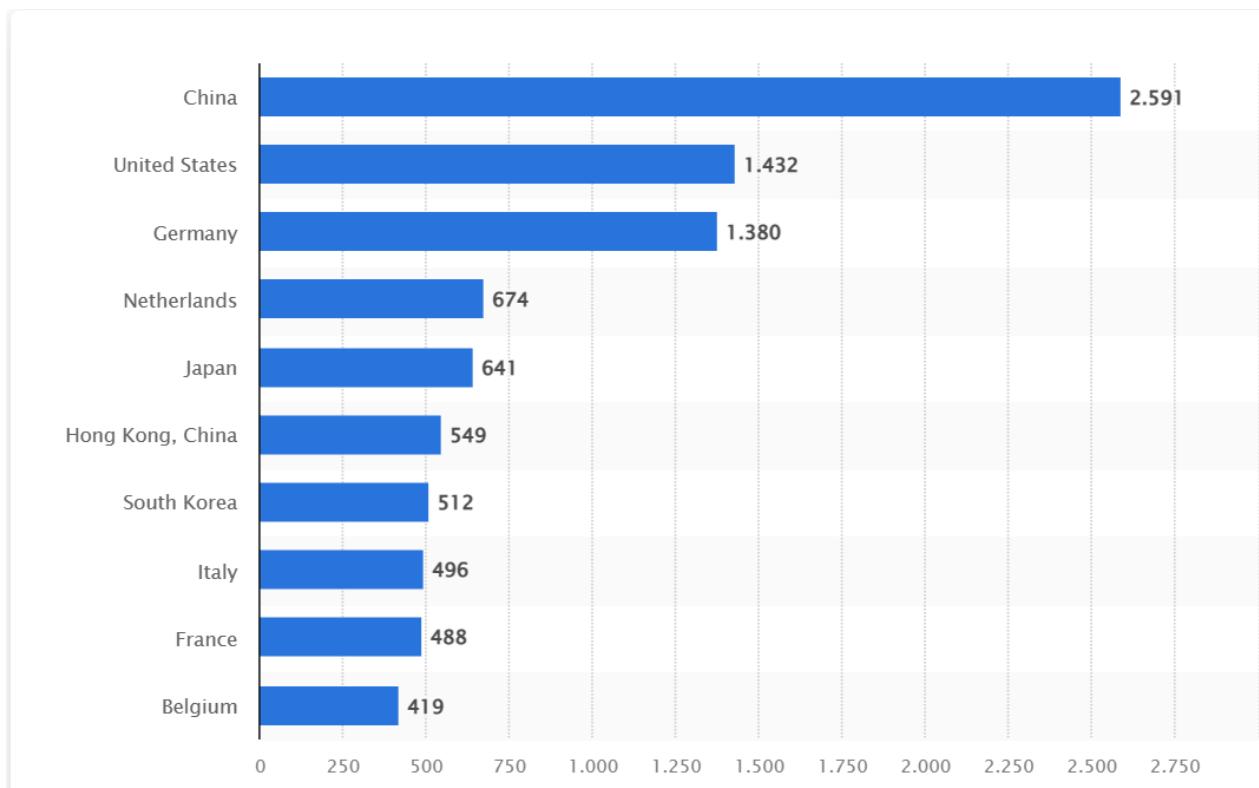
	MOF (ministère des Finances de Chine)	Heritage (2005-2011)
Afrique subsaharienne	11 327	32 930
Afrique du Sud	4 152	6 630
Nigeria	1 211	2 470
Zambie	944	610
Congo RDC	630	5 890
Soudan	613	500
Niger	379	5 190
Ethiopie	368	
Tanzanie	307	
Angola	252	730
Madagascar	230	
Kenya	221	
Ghana	202	1 200
Botswana	176	
Guinée	138	1 350
Congo Brazzaville	136	
Zimbabwe	135	100
Gabon	126	3 000
Ouganda	114	1 450
Guinée équatoriale	86	
Liberia	81	110
Tchad	80	700
Maurice	75	750
Cameroun	59	500
Togo	58	
Mali	48	
Namibie	47	
Mozambique	47	
RCA	46	
Mauritanie	46	
Sénégal	45	
Sierra Leone	41	1 750

Sources : *Bulletin of China's Outward Foreign Direct Investment*, 2010 (les 30 premiers) et Fondation Heritage juillet 2011.

Graphique 6. Structure des investissements réalisés par les grands groupes chinois (2005-2011)



Source : à partir des données de la Fondation Heritage.



Classement des principaux pays exportateurs dans le monde en 2020 (en milliards de dollars)